ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Gibier d'eau

Question écrite n° 50201

Texte de la question

M. Jean Urbaniak attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les dates d'ouverture de la chasse des oiseaux d'eau. Il s'avere que ces dates sont fixees apres enquetes de terrain realisees par l'Office national de la chasse et des federations de chasseurs selon un protocole strict. Neanmoins, il apparait qu'actuellement ce principe soit remis en cause du fait d'une application restrictive de la directive europeenne 79/409. En consequence, il lui demande s'il est dans ses intentions de preciser definitivement les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse des oiseaux d'eaux.

Données clés

Auteur : M. Urbaniak Jean
Circonscription : - RL
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50201
Rubrique : Chasse
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1603